



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ENTR'AIDE 2030

Mardi 24 avril 2018

**Intervention de Pierre-Yves Maillard,
conseiller d'état**

Le 28 janvier 2010, nous avons reçu Monsieur le Conseiller d'Etat P.-Y. Maillard lors de notre fête de clôture du projet de Quartier Solidaire à Vallorbe. Afin de constater la situation actuelle du projet développé, Monsieur Maillard a accepté notre invitation à participer à notre AG. Sur notre demande, il a développé la problématique de la facture sociale pour une part liée à la fracture sociale.

Dans son intervention, il a manifesté son enthousiasme par rapport au développement d'Entr'aide2030 qui assure de nombreuses missions en faveur de la population avec ses 80 bénévoles, avec le soutien par ses membres au nombre de 300, et ceci sur la base d'un budget de Fr 25'000.– assuré partiellement par les communes de Vallorbe/Ballaigues.

Dans son exposé très clair et précis, il a démontré, dans un premier volet, que la facture sociale concerne des aides en

faveur des nombreuses personnes au bénéfice d'une prestation complémentaire AVS et AI. Une grande part de cette aide touche les personnes hébergées en EMS.

Le deuxième volet concerne les subsides aux primes d'assurance maladie pour les assurés de conditions modeste. En troisième position, nous trouvons les coûts du revenu d'insertion et la participation cantonale à l'assurance chômage ainsi que les subventions et aide aux personnes handicapées.

Enfin, la facture sociale comprend également l'aide à la famille et les bourses d'études.

Le but de la politique sociale est bien entendu de montrer la solidarité de la

collectivité avec les plus démunis d'une part et d'autre part de développer une politique incitative avec pour but de responsabiliser les gens, plus particulièrement les jeunes de 8 à 25 ans, afin de les insérer dans la société.

Il s'agit d'une mesure utile à combattre le chômage des jeunes en leur proposant une formation ou des stages durant 6 mois.

Cette politique porte ses fruits puisque l'aide sociale liée à cette population a baissé de 25%, situation constatée dès 2017.

Contrairement à ce que l'on pense l'aide sociale à proprement parler correspond à 30 % de la facture. A relever encore que, grâce aux prestations complémentaires des familles, le nombre de dossiers a baissé d'environ 600.

M. Maillard a aussi insisté sur la mise en place d'agents assermentés chargé de la lutte concernant la fraude à l'aide sociale. Une équipe de 15 inspecteurs a pour mission de détecter, d'enquêter et de dénoncer les profiteurs. Le résultat de cette démarche porte ses fruits.

Enfin, bonne nouvelle pour une grande partie de la population, une des mesures compensatoire liée au volet social du projet de réforme de l'imposition des entreprises (RIE3) votée par le peuple vaudois va permettre de limiter la charge des primes de l'assurance au 10 % des revenus de l'assuré. L'entrée de cette mesure interviendra en 2019.

Un grand merci à M. le Conseiller d'état P.-Y. Maillard pour l'intérêt porté à "Entr'aide 2030" et pour sa présentation. Le nombreux public présent a pu s'informer et se faire une opinion précise sur le sujet de la politique sociale déployée dans notre canton, politique qui est souvent mal perçue par tout un chacun.

Assemblée Générale Entr'aide 2030

L'assemblée générale s'est réunie au Casino et s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu. Le Président Jacques-André Chezeaux accueille le nombreux public et cite les personnes qui ont pris la peine de s'excuser. Le Syndic Stéphane Costantini et les Municipaux Luigi Fiorito et Roland Brouze étaient présents.